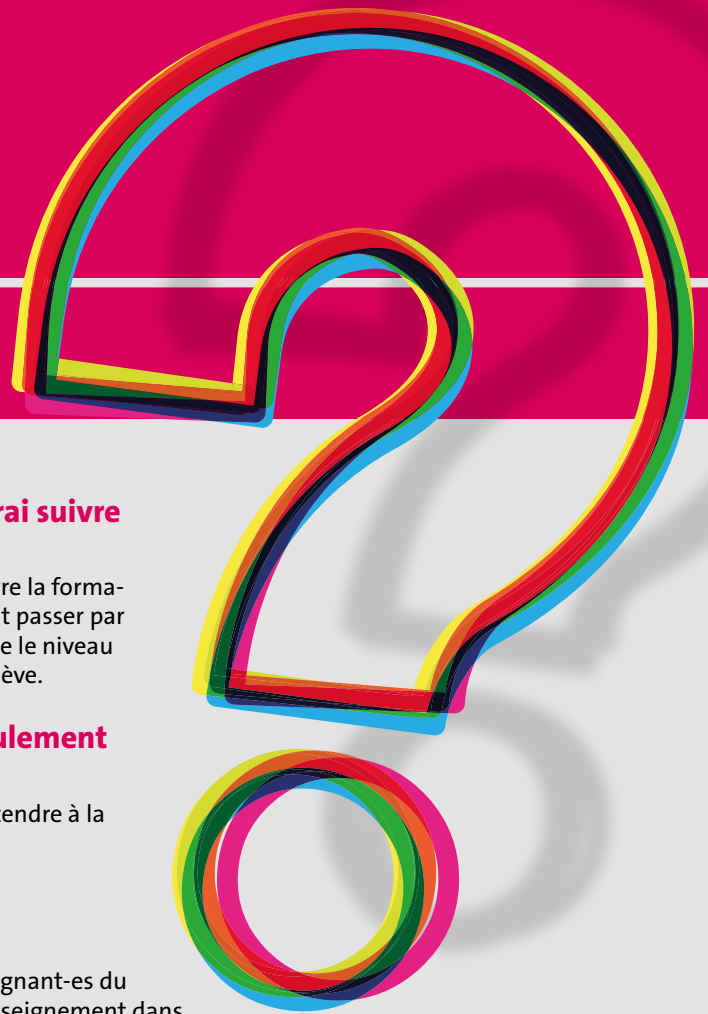


# FAQ

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION  
DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (IUFE)



## Si je fais mes études à l'étranger, est-ce que je pourrai suivre la formation des enseignant-es?

Oui, il n'est pas nécessaire d'avoir fait ses études en Suisse pour suivre la formation des enseignant-es. En revanche, tous les titres étrangers doivent passer par une vérification de la faculté concernée ici à Genève pour vérifier que le niveau est le même que celui attesté par un diplôme de l'Université de Genève.

## Est-ce que je peux entrer dans la formation avec seulement un bachelor?

Non, il faut nécessairement obtenir un diplôme de master pour prétendre à la formation des enseignant-es du secondaire.

## Je veux uniquement enseigner au secondaire I/ au secondaire II?

Cette option n'existe pas à Genève. L'institut de formation des enseignant-es du secondaire ne propose qu'un cursus combiné, qui donne accès à l'enseignement dans le secondaire I (cycle d'orientation) et le secondaire II (écoles de maturité).

## Est-ce que je dois faire beaucoup de remplacements avant d'entrer dans la formation?

Les remplacements ne sont pas un critère d'admissibilité en soi à la formation. Mais avoir une expérience professionnelle dans l'enseignement est assurément un avantage dans un dossier de postulation!

## Combien d'années dure la formation?

L'Institut universitaire de formation des enseignant-es propose une formation de deux ans qui donne accès à l'enseignement dans le secondaire I (cycle d'orientation) et le secondaire II (écoles de maturité). Il est possible de se former dans une seule discipline ou dans deux disciplines en parallèle.

Si l'étudiant-e souhaite ajouter a posteriori une autre discipline à son cursus, il ou elle peut effectuer un certificat de spécialisation (1 année).

## Est-ce que je dois faire au minimum 7 ans d'études pour devenir enseignant-e? Pourquoi?

Et oui ! Ça peut paraître long, mais cela comprend la formation dans la discipline à proprement parler (bachelor + master = 5 ans) et la formation en didactique qui permet de l'enseigner (2 ans).

Peut-être avez-vous constaté que certaines HEP offrent des cursus plus courts. Il s'agit de formations qui ne donnent accès qu'à un seul niveau d'enseignement. Pas possible d'enseigner à Genève avec ce titre, car le Département de l'instruction publique exige que toutes et tous ses enseignant-es soient formé-es pour le secondaire I (cycle d'orientation) et le secondaire II (écoles de maturité).

## Quels sont les parcours qui me permettent d'accéder rapidement à la formation des enseignant-es?

Vous trouverez dans ce tableau les titres de l'Université de Genève, de l'Université de Lausanne, de l'EPFL et des HES-SO partenaires qui sont reconnus pour l'accès aux formations de l'Institut. Mais cette liste n'est pas exhaustive! Simplement, pour les titres qui n'y figurent pas, une analyse spécifique sera demandée à la faculté concernée.

Notons encore que le nombre de places mises au concours chaque année est limité. Dans certaines disciplines, le nombre de postulants est supérieur au nombre de places disponibles. Aussi l'accès ne peut être garanti dès l'obtention d'un master.

## Quelles sont les disciplines qui ont le plus de débouchés?

De manière générale, plus d'étudiant-es sont formé-es chaque année dans les disciplines qui sont enseignées au secondaire I et II. Parallèlement un système de quotas montre quelles sont les disciplines avec le plus de places de stages ouvertes à la formation. Par exemple, il y a nettement plus de places disponibles en français, mathématiques ou allemand qu'en italien, musique ou encore économie. Pour les disciplines avec moins de débouchés, la formation n'est d'ailleurs ouverte qu'une année sur deux.

C'est une réalité qu'il faut prendre en compte, mais malgré cette tendance générale, la situation peut évoluer d'une année à l'autre. Reposez la question à un-e conseiller/ère académique avant de commencer votre premier master.

## Est-ce que je peux enseigner plus qu'une discipline?

Oui, il est possible (mais pas obligatoire) de se former simultanément dans deux disciplines. C'est ce qu'on appelle un diplôme bidisciplinaire. Mais il est aussi possible de se former ultérieurement dans des disciplines supplémentaires par le biais d'un certificat de spécialisation.

Dans tous les cas, il faut pouvoir justifier d'une formation académique suffisante dans la discipline visée, à savoir 90 crédits au niveau bachelor et master.

## Combien coûte la formation?

La formation universitaire est sujette aux taxes universitaires semestrielles standard. Pour plus d'informations nous vous recommandons de regarder le site des admissions de l'UNIGE.

## Est-ce que je peux commencer la formation en même temps que je termine mon master?

Non les exigences académiques pour commencer la formation constituent des prérequis à obtenir avant l'admission à la formation. Par contre, vous pouvez, vous inscrire à la formation quand vous commencez votre dernière année de master dans la discipline d'enseignement. Il faudra néanmoins obtenir les prérequis académiques nécessaires à la formation au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet précédant la rentrée.

## Est-ce que les stages de la formation sont rémunérés?

Les stages de la formation prennent place dans les classes du secondaire I et II des établissements genevois. Les étudiant-es sont accueillis dans les classes des enseignant-es en poste. Ces stages en responsabilité partagée ne sont pas rémunérés.

## Est-ce que les titres d'enseignement sont reconnus au niveau fédéral?

Tous les diplômes d'enseignement du secondaire I et II sont reconnus au niveau fédéral à l'exception des diplômes habilitant à enseigner le droit, l'économie, l'histoire de l'art, l'informatique, la philosophie, la psychologie et la sociologie (ces disciplines n'étant pas enseignées dans tous les cantons au niveau secondaire I et II).

## Est-ce que je peux faire une formation HEP et enseigner à Genève?

Si la formation HEP est reconnue au niveau fédéral et qu'elle vous habilite à enseigner une discipline à la fois au secondaire I et II, oui bien sûr!

## Est-ce que je peux avoir un emploi en parallèle de ces études?

C'est un peu du cas par cas.

Un moyen de se situer c'est la charge de travail exigée par une année académique dans la formation. Par exemple une année en formation disciplinaire est estimée à 75% de taux d'occupation, une année en bi-disciplinaire à 95%. On comprend dans ce taux d'occupation les heures de stage.

La formation prend au minimum deux ans mais peut être étalée sur 4 années, si vous avez besoin de plus de temps libre pour un éventuel emploi.

